



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DOSSIER DE PRESSE

Mercredi 12 septembre 2012

Réception des médaillés de la Défense aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012

Contact :

Centre de presse,
Délégation à l'information et à la
communication de Défense
Tél : 01.44.42.54.02
Fax : 01.44.42.41.22

Contact :

Centre national des sports de la Défense
Sylvie ANOTO
Tél : 01.60.71.72.35 – 06 32 09 58 46
communication@sports.defense.gouv.fr



Sommaire

Sommaire	1
Éditorial de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense	2
Le mot du général Boyer.....	3
Bilan des sportifs de haut niveau de la Défense aux JO	4
Biographies des médaillés.....	6
Les sportifs de haut niveau de la Défense.....	12
Le centre national des sports de la Défense	14
Protection de la santé et lutte contre le dopage.....	17
Les contrats des sportifs de haut niveau avec la Défense	18

Éditorial de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Trente-neuf sportifs de haut niveau de la Défense étaient présents dans la délégation française aux Jeux olympiques et paralympiques qui se sont terminés, pour ces derniers, dimanche. Et jusqu'au bout, nos sportifs ont porté haut les couleurs de la Défense puisque sur les 10 médailles que nous avons décrochées à Londres, nous avons décroché les deux dernières lors du dernier week-end.

La Défense est donc, une nouvelle fois, une des plus grandes contributrices de la délégation française ce qui démontre toute la qualité des enseignements dispensés dans notre centre national mais aussi tout le sérieux de notre politique de recrutement.

L'ensemble des sportifs de haut niveau de la Défense qui ont participé à ces Jeux olympiques et paralympiques sont des modèles au sein de nos armées. Ils ont démontré qu'ils savaient se surpasser pour essayer de monter sur la plus haute marche des podiums internationaux, toujours avec le sens de la performance mais sans jamais oublier l'esprit d'équipe et le respect de l'adversaire. Ils ont fait vibrer les Français mais aussi l'ensemble de la communauté de la Défense qui a suivi leurs exploits avec fierté.

Je tenais à leur adresser mes plus sincères félicitations mais aussi tous mes remerciements pour les belles émotions qu'ils nous ont fait vivre cet été.

Jean-Yves Le Drian
Ministre de la Défense

Le mot du général Boyer

39 Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) ont fait partie de la délégation qui représentait la France aux Jeux olympiques et paralympiques de Londres. L'importance sans précédent de cette représentation témoigne de l'efficacité de la politique de la Défense en termes de sport de haut niveau. Un recrutement rigoureux et adapté a permis ce niveau d'excellence. À ce titre, le taux de participation des SHND est passé de **8,6 %** aux Jeux de Pékin à **10,2 %** pour les Jeux de Londres. La représentation aux Jeux paralympiques, s'est également accrue. Avec 5 sportifs de haut niveau en situation de handicap la délégation de la Défense est passée de **0,8 %** à Pékin à **3 %** pour Londres. Conformément aux directives ministérielles, le soutien apporté par la Défense au handisport a porté ses fruits.

Les résultats obtenus aux Jeux olympiques sont à la hauteur des attentes.

Avec 7 médailles sur 34, la délégation a remporté **20,6 %** des médailles.

Avec 4 médailles d'or sur 11 remportées par l'ensemble de la délégation, la Défense contribue à la hauteur de **36,4 %** pour les titres olympiques. Par ailleurs, si l'on prend en compte les résultats dans les disciplines où les SHND sont représentés, c'est **26,9 %** de médailles pour la Défense. Au-delà de ces résultats élogieux, 5 sportifs sont classés au pied du podium.

Les SHND participant aux Jeux paralympiques, n'ont pas démerité.

Avec 3 médailles dont 1 en or, leur contribution s'élève à **6,7 %** sur l'ensemble de la délégation.

Courage moral et physique, esprit de discipline dans l'entraînement et la préparation, goût de l'effort et du dépassement de soi, ces valeurs communes au sport et à la Défense sont véhiculées par nos ambassadeurs qui contribuent au renom international du sport français et de la communauté de la Défense.

Ces valeurs permettent au monde militaire de trouver dans le sport, qu'il soit de haut niveau ou de masse, le moyen d'établir des contacts avec la société, de répondre à la nécessité de s'ouvrir au monde civil et de montrer l'exemple.

*Général de brigade Louis Boyer
Commissaire aux sports militaires
Commandant le centre national des sports de la Défense*

Bilan des sportifs de haut niveau de la Défense aux JO

MEDAILLES		
MDL Alain BERNARD	NATATION	Médaille d'Or du 4 x 100m Nage Libre
ASC Audrey TCHEUMEO	JUDO - 78 kg	Médaille de Bronze
ASC Emile FER	CANOE KAYAK Slalom K1	Médaille d'Or
ASC Michael D'ALMEIDA	CYCLISME - PISTE VITESSE EQUIPE	Médaille d'Argent
Soldat Florent MANAUDOU	NATATION - 50m NL	Médaille d'Or
Matelot Jonathan LOBERT	VOILE - Dériveur Finn	Médaille de Bronze
ASC Julie BRESSET	CYCLISME - VTT CROSS COUNTRY	Médaille d'Or
Agent sous contrat Cédric FEVRE-CHEVALIER	HANDISPORT - TIR à la carabine 10m couché	Médaille d'Or
Agents sous contrat HOUDET - JEREMIASZ	HANDISPORT - TENNIS Fauteuil double H	Médaille de Bronze
Agent sous contrat Stéphane HOUDET	HANDISPORT - TENNIS Fauteuil Simple H	Médaille d'Argent
CLASSES		
ASC Romain GIROUILLE	TIR A L'ARC	8e par équipe
GAV Pauline FERRAND-PREVOT	CYCLISME VTT ROUTE	8e
MCH Donation SCHAULY	EQUITATION concours complet	8e par équipe
GAV Cyril TOMMASONE	GYMNASTIQUE - Concours général Equipe	8e par équipe
GAV Cyril TOMMASONE	GYMNASTIQUE - Cheval d'Arçons	5e
GAV Cyril TOMMASONE	GYMNASTIQUE - Concours général Individuel	16e
MDL Sandie CLAIR	CYCLISME Piste Vitesse équipe	6e par équipe
Caporal chef Clara SANCHEZ	CYCLISME Vitesse Keirin	4e
Caporal chef Clara SANCHEZ	CYCLISME - Omnium	14e
Gendarme Cyril GRAFF	TIR - Carabine 50m 3 P	4e
Soldat Vanessa BOSLAK	ATHLETISME - Saut à la Perche	10e
CCH David HAUSS	TRIATHLON	4e
Caporal Laurent VIDAL	TRIATHLON	5e
Second Maitre Stéphane CHRISTIDIS	VOILE 49er	6e
Matelot Vincent GAROS	VOILE 470 H	7e
Matelot Camille LECOINTRE	VOILE 470 F	4e
Matelot Mathilde GERON	VOILE 470 F	4e
GAV Elodie CLOUVEL	PENTATHLON MODERNE	31e
Sergent-chef Djamel MASTOURI	HANDISPORT - ATHLE - 800m	9
Sergent-chef Djamel MASTOURI	HANDISPORT - ATHLE - 1 500 m	8e
Agent sous contrat Cédric FEVRE-CHEVALIER	HANDISPORT - TIR à la carabine 50m couché	11e
Agent sous contrat Cédric FEVRE-CHEVALIER	HANDISPORT - TIR à la carabine 50m 3 positions	7e
Agent civil de la Défense Alain AKAKPO	HANDISPORT - ATHLE - Saut en longueur	4e
Agent sous contrat Michael JEREMIASZ	HANDISPORT - TENNIS Fauteuil simple H	Quart de finaliste
ELIMINES		
ASC Romain GIROUILLE	TIR A L'ARC	Éliminé en 32e de finale en individuel
MCH Donation SCHAULY	EQUITATION concours complet	Abandon après le cross
GAV Jérémy MONNIER	TIR Carabine Air 10m	26e - non qualifié
Caporal chef Anthony TERRAS	TIR Skeet	17e - non qualifié
Sergent Vencelas DABAYA	HALTHEROPHILIE 69 kg	Abandon
Brigadier-chef Thierry FABRE	JUDO - 100kg	Éliminé en 8e de finale en individuel
Gendarme Cyril GRAFF	TIR - Carabine 50m couché	46e non qualifié
QM Anne Sophie MONDIERE	JUDO + 78 kg	Éliminée 1er combat
1ère cl Benjamin HENNEQUIN	HALTHEROPHILIE 85 kg	Abandon
Caporal Emmie CHARAYRON	TRIATHLON	18e
Caporal chef Yoann KOWAL	ATHLETISME - 1 500m	21e en demi finale
Brigadier Alexis VASTINE	BOXE - 69 kg	Éliminé 1/4 de finale
Brigadier Hassan HIRT	ATHLETISME - 5 000 m	26e de la série 1 - NQ
Brigadier-chef Patrick TAMBWE NGOIE	ATHLETISME - Marathon	Abandon
Agent civil de la Défense Alain AKAKPO	HANDISPORT - ATHLETISME - Relais 4 x 100m	Disqualifié - Mauvais passage de témoin

LES JEUX EN CHIFFRES

JO LONDRES 2012

	Total	Défense	Pourcentage
Participants	333	34	10,2%
Femmes	146	12	8,2%
Hommes	187	22	11,8%
Total médailles	34	7	20,6%
Médailles d'or	11	4	36,4%
Médailles d'argent	11	1	9,1%
Médailles de bronze	12	2	16,7%

soit 35 % de la délégation Défense

JEUX PARALYMPIQUES LONDRES 2012

	Total	Défense	Pourcentage
Participants	164	5	3,0%
Total médailles	45	3	6,7%
Médailles d'or	8	1	12,5%
Médailles d'argent	19	1	5,3%
Médailles de bronze	18	1	5,6%

JO PEKIN 2008

	Total	Défense	Pourcentage
Participants	315	27	8,6%
Total médailles	40	12	30,0%
Médailles d'or	7	2	28,6%
Médailles d'argent	16	3	18,8%
Médailles de bronze	17	7	41,2%

JEUX PARALYMPIQUES PEKIN 2008

	Total	Défense	Pourcentage
Participants	121	1	0,8%
Total médailles	52	1	1,9%
Médailles d'or	12	0	0,0%
Médailles d'argent	21	0	0,0%
Médailles de bronze	19	1	5,3%

JO ATHENES 2004

	Total	Défense	Pourcentage
Participants	316	12	3,8%
Total médailles	33	5	15,2%
Médailles d'or	11	2	18,2%
Médailles d'argent	9	1	11,1%
Médailles de bronze	13	2	15,4%

Biographies des médaillés

CANOE KAYAK

Catégorie : Slalom K1



Agent sur contrat civil de la Défense : Emilie Fer

Née le 17 février 1983 à Saint-Maurice

Club : SPCOC La Colle sur Loup (Alpes-Maritimes)

Recrutée en 2008 – Échéance 1^{er} novembre 2012

Contrat de 2 ans renouvelable 1 fois, définit par l'accord-cadre de 2003 et qui fait l'objet d'une convention entre le ministère des Sports et le ministère de la Défense. Conformément aux termes de ce contrat, le sportif doit avoir un projet et poursuivre une formation lui permettant une insertion professionnelle après sa carrière de sportif de haut niveau.

Affectation : CNSD Fontainebleau

2008 : 7^e aux Jeux olympiques de Pékin

2009 : Vice-championne d'Europe K1

2010 : 8^e des Championnats d'Europe K1

2011 : 5^e des Championnats d'Europe individuel K1

2012 : Vice-championne d'Europe par équipe

2^e de la Coupe du monde de slalom d'Espagne

Jeux olympiques Londres : championne olympique

CYCLISME

Catégorie : VTT – Cross Country



Agent sur contrat civil de la Défense : Julie Bresset

Née le 9 juin 1989 à Saint-Brieuc

Club : École VTT de Lié (Côtes-d'Armor)

Recrutée en 2010 – Échéance 1^{er} novembre 2012 – Reconductible

Contrat de 2 ans renouvelable 1 fois, définit par l'accord-cadre de 2003 et qui fait l'objet d'une convention entre le ministère des Sports et le ministère de la Défense.

Affectation : CNSD Fontainebleau

2009 : 3^e des Championnats du monde U23

2010 : Victoire en Coupe du monde U23

2011 : Vainqueur du classement général de la Coupe du monde

Championne du monde espoirs

Championne du monde par équipe

Championne d'Europe espoir

Championne d'Europe par équipe

2012 : 3 victoires en Coupe du monde

3^e en Coupe du monde

5^e en Coupe du monde

Jeux olympiques Londres : championne olympique

Catégorie Piste – vitesse par équipe



Agent sur contrat civil de la Défense : Michael d'Almeida

Né le 3 septembre 1987 à Evry

Club : US Créteil (Val-de-Marne)

Recruté en 2010 - Échéance 1^{er} novembre 2012 – Reconductible

Contrat de 2 ans renouvelable 1 fois, définit par l'accord-cadre de 2003 et qui fait l'objet d'une convention entre le ministère des Sports et le ministère de la Défense.

Affectation : CNSD Fontainebleau

2007 : Champion d'Europe de vitesse par équipe

Vice-champion d'Europe du kilomètre

2008 : Vice-champion du monde du kilomètre

Champion d'Europe du kilomètre

2009 : Champion du monde de vitesse par équipe

Vice-champion du monde du 1000m

2010 : Champion du monde de vitesse par équipe

Vice-champion du monde du 1000m

2011 : Vice-champion de France du kilomètre

2012 : Champion du monde de vitesse par équipe

Vice-champion du monde du 1000m

Jeux olympiques Londres : vice-champion olympique

HANDISPORT

Tir à la carabine



Agent sous contrat Cédric Fevre-Chevalier

Né le 1^{er} novembre 1983

Club : Société de tir de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Recruté en 2011

L'agent est affecté sur un poste de personnel civil de la Défense. Durant sa carrière de sportif de haut niveau, l'institution le libère à plein temps pour s'entraîner et représenter la Défense sur les compétitions internationales. A l'issue de sa carrière sportive, il intègre le poste sur lequel il est affecté.

Affectation : GSBDD Chalon-sur-Saône

2010 : Médaille de bronze par équipe aux Championnats du monde 50m 3 positions

2011 : Champion de France 10m 60 balles couché

Vice-champion de France 50m 3 positions

2012 : Champion de France carabine 10m 60 balles couché

Vice-champion de France carabine 10m 60 balles debout

Vice-champion de France carabine 50m 3 positions

Vainqueur d'une Coupe du monde 10m 60 balles couché

Jeux paralympiques Londres :

- **Champion paralympique au 10m couché**

- **7^e au 50m couché 3 positions**

- **11^e au 50m couché**

Tennis en fauteuil



Agent sous contrat Stéphane Houdet

Né le 20 novembre 1970 à Saint-Nazaire

Club : Tennis club de Rue (Somme)

Recruté en novembre 2009 - Échéance 1^{er} novembre 2013

Contrat de 2 ans renouvelable 1 fois, définit par l'accord-cadre de 2003 et qui fait l'objet d'une convention entre le ministère des Sports et le ministère de la Défense.

Affectation : CNSD Fontainebleau

2008 : Champion paralympique en double messieurs

2009 : Vainqueur de Flushing Meadows en double messieurs

Vainqueur de Wimbledon en double messieurs

Vainqueur de l'Open d'Australie

2010 : Élu joueur de l'année 2010

Numéro 2 mondial

Vainqueur du Tournoi Roland Garros en double messieurs

2011 : 3^e du Tournoi Roland Garros en simple

3^e du Tournoi Roland Garros en double messieurs

2012 : 1^{er} par équipe de la Coupe du monde de Corée

Vainqueur du Tournoi de Roland Garros

Jeux paralympiques Londres :

- **Vice-champion paralympique en simple hommes**

- **Médaille de bronze en double hommes**

Tennis en fauteuil



Agent sous contrat Michaël Jeremiasz

Né le 15 octobre 1981 à Paris

Club : Tennis Amphion Publier (Haute-Savoie)

Recruté en 2011

L'agent est affecté sur un poste de personnel civil de la Défense. Durant sa carrière de sportif de haut niveau, l'institution le libère à plein temps pour s'entraîner et représenter la Défense sur les compétitions internationales. À l'issue de sa carrière sportive, il intègre le poste sur lequel il est affecté.

Affectation : ARD Pôle de Vincennes

2008 : Champion paralympique en double

2009 : Champion du monde par équipe

Vainqueur de Wimbledon en double

2012 : 1^{er} par équipe de la Coupe du monde de Corée

2^e en double du Tournoi de Roland Garros

Jeux paralympiques Londres :

- **Médaille de bronze en double hommes**

- **Quart de finaliste en simple hommes**

JUDO



Agent sous contrat civil de la Défense Audrey Tcheumeo

Née le 20 avril 1990 à Bondy

Club : Villemomble sports judo (Seine-Saint-Denis)

Catégorie : moins de 78 kg

Recrutée en 2010 - Échéance 1^{er} novembre 2012 – Reconductible

Contrat de 2 ans renouvelable 1 fois, définit par l'accord-cadre de 2003 et qui fait l'objet d'une convention entre le ministère des Sports et le ministère de la Défense.

Affectation : CNSD Fontainebleau

2008 : Vice-championne du monde junior

Championne d'Europe junior

2009: Championne d'Europe U23

Championne d'Europe junior

2010 : Vainqueur du Tournoi de Tokyo

Vainqueur du Tournoi de Tunis

2^e du Tournoi de Moscou

2011 : Championne du monde

Championne du monde par équipe

Championne d'Europe

2012 : Vice-championne d'Europe

1^{ère} de la Coupe du monde de Varsovie

1^{ère} de la Coupe du monde de Bucarest

3^e du Tournoi de Paris (Grand Slam)

Jeux olympiques Londres : médaille de bronze

NATATION



Maréchal des Logis Alain Bernard

Né le 1^{er} mai 1983 à Aubagne

Club : CN Antibes (Alpes-Maritimes)

Recruté en 2008

Engagé sous contrat de gendarme adjoint volontaire pour une durée maximale de 5 ans. Possibilité avant l'échéance du contrat d'intégrer une école de formation de la gendarmerie et poursuivre une carrière militaire.

Armée : Gendarmerie

Affectation : RGIF Maisons Alfort

- 2008 : Champion olympique du 100m NL à Pékin
Vice-champion olympique du relais 4x100m NL à Pékin
Médaille de bronze du 50m NL aux Jeux olympiques de Pékin
 - 2009 : Vice-champion du monde du 100m NL à Rome
3^e des Championnats du monde en relais 4x100m NL à Rome
 - 2010 : Champion du monde du 4x100m NL petit bassin à Dubaï
Champion d'Europe du 100m NL à Budapest
Vice-champion d'Europe du 4x100m NL à Budapest
Champion du monde militaire du 100m NL
 - 2011 : Vice-champion du monde du 4x100m NL à Shanghaï
3^e des Championnats du monde sur 50m NL à Shanghaï
 - 2012 : Champion d'Europe du 4x100m NL à Debrecen
Vice-champion d'Europe du 100m NL à Debrecen
- Jeux olympiques Londres : médaille d'or du relais 4 x 100m nage libre**



Soldat Florent Manaudou

Né le 12 novembre 1990 à Villeurbanne

Club : Cercle des nageurs Marseille (Bouches-du-Rhône)

Recruté en 2009

Engagé sous contrat EVAT pour une durée de 5 ans. Contrat reconductible et possibilité de poursuivre une carrière militaire.

Armée : Terre

Affectation : 68^e RAA La Valbonne

- 2008 : 5^e Championnats d'Europe junior 100m dos
7^e Championnats du monde junior 50m dos
 - 2009 : 4 x Champion de France jeune 50 et 100m dos, 50 et 100m papillon
Champion de France 100m 4 nages
 - 2010 : 4^e des Championnats du monde militaires 50m papillon et 4x100m 4 nages
 - 2011 : 2^e du Meeting international de Monaco 50m papillon
1^{er} de l'Open de Hollande 4 x 100m NL
2^e de l'Open de Hollande 4x100m 4 nages
3^e de l'Open de Hollande 100m NL
 - 2012 : 1^{er} du Meeting international de France 50 NL
2^e du Meeting international d'Italie 50m NL
- Jeux olympiques Londres : champion olympique du 50m nage libre**

VOILE

Dériveur Finn



Matelot Jonathan Lobert

Né le 30 avril 1985 à Metz

Club : SNO Nantes (Loire-Atlantique)

Recruté en 2010

Contrat militaire du rang engagé pour une durée de 4 ans reconductible avec possibilité de poursuivre une carrière militaire.

Armée : Marine

Affectation : École navale Brest

2010 : 3^e de la Coupe du monde de Finn à Palma

2^e de la Coupe du monde ISAF

2011 : 2^e du Test Event à Weymouth

6^e des Championnats du monde à Perth

7^e de la Coupe du monde à Weymouth

2012 : 7^e de la Sail for Gold à Weymouth

Jeux olympiques Londres : médaille de bronze

Les sportifs de haut niveau de la Défense



Au sein du ministère de la Défense, on compte environ 160 Sportifs de haut niveau de la défense (SHND). Militaires ou civils, ces hommes et ces femmes conjuguent carrières sportives et professionnelles. Ils servent de modèle aux armées pour promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ces sportifs représentent également la défense et ses valeurs dans la société civile, devenant le trait d'union entre l'armée et sa Nation.

La professionnalisation des armées a entraîné une modification de l'organisation du sport militaire. En 2002, le mythique bataillon de Joinville, qui a accueilli plus de 21 000 athlètes en 45 ans disparaît. Cette disparition a rendu nécessaire la mise en place d'un dispositif spécifique envers les SHND.

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports ont signé un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées. Cet accord-cadre définit la création de 80 postes de SHND militaires répartis dans les 6 équipes de France militaires dites "structurées" et de 10 postes de SHND, agents civils sous contrat. Ces 90 athlètes sont inscrits sur la liste de haut niveau du ministère des Sports.

Par ailleurs, les sportifs militaires possédant un haut niveau dans certains sports peuvent, avec l'appui de leurs unités, mener de front leurs carrières sportive et militaire. Ce sont les SHND dit «hors structures». Ils sont également inscrits sur les listes de haut niveau du ministère des Sports.

Ce dispositif global consacre un partenariat historique fort entre les deux ministères. Il témoigne de l'attachement des forces armées à la promotion active du sport de haut niveau et fait l'objet d'un travail étroitement mené avec les fédérations sportives nationales, qui se matérialise par de nombreux échanges dont font partie les réunions annuelles commissions nationales militaires et commissions annuelles d'évaluation du partenariat.

SHND 1

Les armées et la gendarmerie nationale se sont vues confier, en fonction de leurs spécificités, la responsabilité d'une ou plusieurs disciplines sportives, ancrées dans la tradition militaire :

- armée de terre : ski, triathlon, équitation ;
- armée de l'air : parachutisme ;
- marine nationale : voile ;
- gendarmerie : tir.

Ce partenariat est formalisé par des conventions tripartites entre le ministère de la Défense, l'armée support et la fédération concernée. L'objectif est de recruter des sportifs confirmés et de les amener au plus haut niveau, tout en préparant l'après compétition, soit au sein des armées (pour une minorité d'entre eux) soit dans le civil, par l'apprentissage d'un métier (pour une majorité d'entre eux). Le sportif de haut niveau recherche par ce partenariat une aide dans son projet sportif immédiat mais également une réelle insertion socioprofessionnelle.

SHND civils

Des postes sont réservés au personnel civil, uniquement dans des disciplines olympiques. L'objectif est de recruter par des contrats courts (contrat de 2 ans renouvelable une fois) des champions confirmés pour leur permettre de mener à bien leur projet sportif et de passer des concours de la fonction publique. Ce dispositif s'adapte en 2011 avec l'accueil des sportifs de haut niveau en situation de handicap.

SHND 2 hors structures

En dehors des structures officielles, la défense permet à des athlètes militaires de haut niveau inscrits sur la liste de haut niveau du ministère des Sports de pouvoir représenter la France. Ils pratiquent leur discipline au sein des unités des trois armées et de la gendarmerie nationale.

La défense est aussi présente dans les structures sportives nationales de haut niveau avec des arbitres et des entraîneurs détachés dans les structures fédérales civiles. Après 9 ans d'existence, le dispositif instauré par l'accord cadre du 8 avril 2003 montre sa pertinence et son efficacité, notamment au regard des nombreuses médailles remportées par les SHND dans le cadre des compétitions internationales et plus particulièrement aux Jeux olympiques.

Aux Jeux de Londres, les SHND représentaient **10,2 %** de la délégation française et ont rapporté **20,6 %** des médailles.

Aux Jeux de Pékin, les SHND représentaient **8,6 %** de la délégation française et ont rapporté **30 %** des médailles. Aux Jeux d'hiver de Vancouver ils représentaient **20 %** de la délégation française et ont rapporté **37 %** des médailles.

Au titre de l'année 2011, les SHND ont remporté 31 médailles aux Championnats du monde civils dont **14** titres, **33** médailles aux Championnats d'Europe dont **18** titres et **135** médailles aux Championnats de France, dont **63** titres.

Le centre national des sports de la Défense



Créé le 1^{er} janvier 2006, le Centre national des sports de la défense (CNSD) est un organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Il comprend l'École interarmées des sports (EIS) et le Centre sportif d'équitation militaire (CSEM).

Le CNSD est commandé par un officier général qui assure également les fonctions de commissaire aux sports militaires.

Missions du CNSD

Le CNSD met en œuvre la politique du ministère de la Défense en matière de sports. Il a pour mission de :

- **concevoir, animer et évaluer** la pratique des activités physiques, militaires et sportives dans les armées ;
- participer à **l'élaboration de la réglementation générale du sport militaire** ;
- conduire des **études** concernant **l'organisation et la pratique de l'entraînement physique et sportif** ;
- **organiser et coordonner** les activités des sports équestres militaires au sein du ministère de la Défense et leur fournir les moyens spécifiques qui leur sont nécessaires ;
- **conduire des études** concernant l'organisation et la pratique de l'entraînement physique et des sports ;
- **organiser** et de **mettre en œuvre** conformément aux instructions du chef d'état-major des armées :
 - les stages de formation du domaine « entraînement physique militaire et sportif » au sein de l'école interarmées des sports ;
 - les formations spécialisées de la filière « sports équestres » au sein du centre sportif d'équitation militaire.
- contribuer à l'intégration des armées dans le mouvement sportif civil, par le **développement de la pratique du sport de haut niveau** au sein du ministère de la Défense ;

- assurer les **relations avec les autres ministères, administrations ou comités** compétents qui traitent des activités physiques et sportives, et, au niveau international, avec les instances sportives militaires étrangères, comme le **Conseil international du sport militaire (CISM)**.

Organisme interarmées

La formation :

Le CNSD dispose de deux formations expertes dans l'entraînement physique militaire et sportif, le centre sportif d'équitation militaire et l'école interarmées des sports. Le CNSD est garant du maintien en condition opérationnelle des militaires. Près de 900 stagiaires, dont des étrangers, passent chaque année par l'école interarmées des sports. Une quarantaine de spécialistes de haut niveau délivrent un enseignement complet, dans plus de 35 disciplines sportives afin de former des hommes et des femmes de terrain polyvalents, compétents et pédagogues.

Le centre sportif d'équitation militaire assure la formation initiale de tous les personnels, officiers, sous officiers, EVAT servant au sein de la filière équestre dans les différentes spécialités (instructeurs d'équitation, cavaliers soigneurs, chefs d'écurie, maréchaux ferrants). Chaque année, il organise et met en œuvre toutes les formations de cursus et d'adaptation du domaine de spécialité. Il est aussi le creuset des sportifs de haut niveau de la filière équestre militaire. Il assure la formation initiale de tous les chevaux militaires. Clé de voûte de la filière équestre, le CSEM assure le soutien technique des 21 sections équestres militaires réparties sur le territoire national.

La compétition :

Le CNSD organise, en liaison avec les différents organismes de la Défense, les championnats nationaux militaires et les rencontres internationales militaires en sports individuels ou collectifs.

Vocation internationale

Le CNSD assure la représentation de la France lors des événements sportifs internationaux organisés par le CISM.

Le CISM est un organisme sportif international composé des forces armées de 133 États membres, dont la France. Le but de cet organisme est de développer des relations amicales entre les forces armées et de contribuer à l'effort de paix international. Ainsi, chaque année, la France participe aux compétitions internationales dans le cadre du CISM et accueille les athlètes des différentes nations sur son territoire lorsqu'elle organise elle-même une ou plusieurs compétitions internationales militaires.

Vocation interministérielle

Relations avec le sport civil

Le 8 avril 2003, un accord cadre est signé entre le ministère de la Défense et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Aux termes de cet accord, le CNSD s'intègre au dispositif du sport français et international. Il travaille en liaison étroite avec le ministère des Sports, le comité national olympique et sportif français, qui a la responsabilité du sport de haut niveau, et les fédérations sportives. Il est en liaison avec des organismes spécifiques, l'agence française de lutte contre le dopage pour la lutte contre le dopage et l'institut français du cheval et de l'équitation, pour la représentation militaire au sein du Cadre noir par exemple.

Rayonnement

Le sport de la Défense est le vecteur privilégié du rayonnement de l'armée professionnelle vers la société civile française et notamment la jeunesse. En tant qu'héritier du bataillon de Joinville, le CNSD est le gardien des traditions et des valeurs du sport militaire français. Il entretient des relations privilégiées avec l'« Association des Joinvillais » qui regroupe les anciens du bataillon de Joinville.

Grâce aux installations rénovées dans le cadre du contrat de partenariat de l'État, le CNSD continuera à accueillir sur le site du camp Guynemer des pôles sportifs fédéraux, des équipes représentatives ou des sélections nationales dans le cadre de stage ou séminaires, conformément au protocole d'accord de 2005 entre le ministère de la Défense et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Protection de la santé et lutte contre le dopage

Le monde sportif est confronté depuis de nombreuses années au problème du dopage. Notre pays s'est doté de textes législatifs et réglementaires, ainsi que de structures pour tenter d'éradiquer ce fléau, avec notamment, la création de l'agence française de lutte contre le dopage.

Vecteur d'image, de dynamisme et des valeurs communes à notre institution, le sport de haut niveau de la Défense se veut en tous points irréprochable et exemplaire. C'est pourquoi le CNSD soutient sans réserve le nouveau dispositif français issu de la loi du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la santé des sportifs qui notamment renforce la protection de la santé des sportifs et les contrôles inopinés. En concertation avec l'agence française de lutte contre le dopage et les fédérations partenaires, le CNSD s'est engagé avec détermination dans le combat contre ce fléau. À ce titre, le 7 avril 2008 le CNSD a signé une convention de partenariat avec l'Agence française de lutte contre le dopage.

D'ores et déjà, des actions concrètes entre les deux organismes ont déjà été menées :

- un mémento relatif au contrôle antidopage a été diffusé à l'ensemble des unités accueillant des SHND, en liaison étroite avec l'AFLD.
- le CNSD s'est doté également d'une commission militaire de lutte contre le dopage, intégrant des responsables de l'AFLD.
- le CNSD communique annuellement le calendrier des compétitions militaires à l'AFLD
- des échanges d'informations entre le CNSD et l'AFLD permettent le développement des contrôles inopinés.

Pour ce faire, dans le cadre du programme national annuel de contrôle, le CNSD communique à l'AFLD les informations liées aux compétitions et manifestations sportives de niveau national qu'il organise, ainsi que les dates et lieux des stages effectués par les équipes de France militaires. C'est à partir de ces renseignements que l'AFLD diligente les contrôles inopinés.

Les contrats des sportifs de haut niveau avec la Défense

Actuellement, 161 sportifs de haut niveau de la Défense sont engagés sous contrat civil ou militaire avec la Défense.

Parmi eux, 148 sont des contrats militaires répartis dans les 3 armées, la gendarmerie et la DGA (84 armée de terre, 20 armée de l'air, 20 marine nationale, 23 gendarmerie, 1 DGA). 13 civils sont également régis par l'accord cadre dont 3 en situation d'handicap.

Ces 112 hommes et 49 femmes sont répartis dans 28 disciplines sportives.

Trois types de carrières sont proposés aux SHND :

- Un contrat militaire au sein des 3 armées et de la gendarmerie, soit comme engagé volontaire, soit comme sous-officier ou comme officier, durée des contrats allant de 1 à 5 ans (pour le contrat initial).
- Contrat d'agent sur contrat de 2 ans renouvelable une fois.
Contrat régis par l'accord cadre de 2003, ils sont au nombre de 10 au sein de la Défense.
- Un contrat géré par la DRHMD, au profit de sportifs handicapés.
Contrat offrant un poste de fonctionnaire, dans une unité, de catégorie A ou B, en fonction de leur qualification. Durant la période de préparation olympique, ils sont libérés pour l'entraînement. À l'issue de leur carrière sportive, ils auront la possibilité d'entamer une reconversion professionnelle durable au sein du ministère de la Défense.
La mise en place de 10 postes est envisagée par la DRHMD.